



Liste de contrôle « Gestion d'une pandémie : niveaux d'intervention et mesures »

Cette liste de contrôle recense des exemples de mesures concrètes et les classe en fonction des niveaux d'intervention de la prévention. Elle n'est pas exhaustive. Certaines mesures peuvent rentrer dans des catégories différentes selon les circonstances. Par exemple, lorsqu'elle est prononcée au début d'une pandémie ou lors de l'apparition d'un nouveau variant, l'interdiction de manifestations est une mesure de prévention primaire, car elle a pour but d'empêcher la propagation du virus ou de son nouveau variant. Cependant, si le virus ou le variant est déjà répandu, cette même interdiction devient alors une mesure de prévention secondaire, car son objectif est de préserver le système de santé en ralentissant la propagation du pathogène de façon à étaler les hospitalisations dans le temps.

La gestion des effets négatifs des mesures et les possibilités correspondantes sont abordées dans la section Conséquences.

Prévention universelle : population dans son ensemble ou groupes de la population

| | Prévention primaire | Prévention secondaire | Prévention tertiaire |
|------------------------|---|---|---|
| Prévention structurale | <p>Éliminer les sources d'infection</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Lutter contre les éventuels vecteurs<input type="checkbox"/> Édicter des lois, des ordonnances ou des recommandations pour une ventilation sûre des bâtiments en cas de transmission par gouttelettes / aérosols <p>Limiter les voies de transmission</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Prendre des mesures de protection sur le lieu de travail<input type="checkbox"/> Fermer des établissements (magasins, restaurants, etc. ; éviter autant que possible de fermer les écoles | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Assurer l'approvisionnement en tests et en outils diagnostiques, et rendre ces dispositifs accessibles<input type="checkbox"/> Tracer les contacts<input type="checkbox"/> Ordonner des mesures de quarantaine et d'isolement<input type="checkbox"/> Assurer l'approvisionnement en traitements antiviraux, rendre ces traitements accessibles, définir leurs modalités d'utilisation (recommandations de traitement)<input type="checkbox"/> Assurer les soins médicaux (p. ex. augmenter la | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Mettre à disposition des offres de responsabilisation, d'éducation et d'assistance<input type="checkbox"/> Veiller à avoir des traitements pour les problèmes chroniques et les séquelles ; au besoin, clarifier les questions d'assurance et de financement afin de rendre ces traitements accessibles à tout le monde<input type="checkbox"/> Assurer les soins palliatifs |



- | | |
|--|---|
| <p>en raison des répercussions dommageables ; si c'est absolument nécessaire, les fermer le moins longtemps possible)</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Restreindre ou interdire les manifestations<input type="checkbox"/> Restreindre ou interdire les voyages<input type="checkbox"/> Limiter les contacts (p. ex., nombre maximal de personnes pouvant se réunir en privé, prescriptions en matière de télétravail, etc.), prévoir des exceptions pour les personnes en fin de vie pour autant que la situation épidémiologique le permette <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Recourir aux barrières mécaniques contre la contamination (masques de protection, préservatifs, vêtements couvrants et moustiquaires, etc.)<input type="checkbox"/> Veiller à l'hygiène personnelle (p. ex. hygiène des mains)<input type="checkbox"/> Respecter les distances, la quarantaine ou l'auto-isolement<input type="checkbox"/> Aérer | <p>capacité hospitalière) et les rendre accessibles</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vérifier que les produits sanguins sont exempts d'infection <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Recourir aux barrières mécaniques contre la contamination et la transmission à d'autres personnes (masques de protection, préservatifs, etc.)<input type="checkbox"/> Veiller à l'hygiène personnelle (p. ex. hygiène des mains)<input type="checkbox"/> Respecter les distances, la quarantaine ou l'auto-isolement<input type="checkbox"/> Aérer<input type="checkbox"/> Effectuer des tests réguliers volontaires lors de vagues pandémiques (p. ex. dépistage du COVID-19)<input type="checkbox"/> Avoir recours aux traitements proposés (p. ex. pour la diphtérie)<input type="checkbox"/> Éventuellement, avoir recours à des soins médicaux et à d'autres traitements proposés <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Selon le potentiel de contamination et la charge de morbidité, maintenir les mesures de prévention secondaire<input type="checkbox"/> Responsabiliser et éduquer les patients (gestion d'une maladie chronique, auto-prise en charge, protection contre la discrimination, etc.) |
|--|---|



Tâche transversale de communication : transmettre les connaissances de façon intelligible, communiquer de manière transparente sur les lacunes et les incertitudes touchant aux connaissances, présenter des actions possibles, expliquer les mesures de façon à ce qu'elles soient comprises, éviter la stigmatisation et la discrimination des personnes vulnérables, infectées ou malades



Prévention sélective : mesures supplémentaires pour les groupes vulnérables

| Prévention primaire | Prévention secondaire | Prévention tertiaire |
|---|---|--|
| <p>Prévention structurelle</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Prendre des mesures de protection spécifiques dans des cadres de vie où évoluent des personnes particulièrement vulnérables (p. ex. mesures de protection dans les structures de soins de longue durée, mesures de protection pour les personnes vulnérables sur le lieu de travail, mise à disposition de préservatifs dans le commerce du sexe)<input type="checkbox"/> Proposer la vaccination (p. ex. sur le lieu de travail, dans les structures de soins de longue durée, à domicile, etc.)<input type="checkbox"/> Veiller à ce que des mesures de communication (information, conseil, etc.) soient assurées par des membres du groupe cible | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Proposer des offres spécifiques à bas seuil de dépistage, de conseil et de traitement volontaires, éventuellement sur une base régulière | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Mettre en place des offres de conseil et de traitement tenant compte d'éventuelles comorbidités ainsi que de la vulnérabilité et des facteurs de risque sanitaires et sociaux spécifiques (p. ex. checkpoints destinés aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes) |



Prévention comportementale

- Se faire vacciner, y compris effectuer les vaccinations supplémentaires pour réduire les risques associés à d'éventuelles comorbidités
- Recourir à la prophylaxie pré-exposition et post-expo-sition
- Éviter de manière ciblée de s'exposer (p. ex. s'abstenir de participer aux grandes manifestations, réduire le nombre de partenaires sexuels)
- Recourir à des mesures de protection renforcées (p. ex. porter volontairement un masque de protection dans les lieux où l'on s'expose)
- Choisir de se faire dépister régulièrement (p. ex., infections sexuellement transmissibles)

Tâche transversale de communication : informer chaque groupe cible de manière adaptée sur sa vulnérabilité ou son risque particulier, présenter et prendre en compte des offres et des actions possibles spécifiques, éviter la stigmatisation et la discrimination des personnes vulnérables, infectées ou malades

Prévention indiquée : mesures individuelles supplémentaires visant les personnes vulnérables

| | Prévention primaire | Prévention secondaire | Prévention tertiaire |
|-----------------------------------|--|-----------------------|----------------------|
| Prévention structurelle | □ Intégrer des offres de conseil et de soutien dans les structures ordinaires (p. ex. formation continue, recommandations, positions tarifaires), mettre en place des offres spécifiques pour les personnes très difficiles à atteindre ou vulnérables | | |
| Prévention comportementale | □ En consultation, envisager des mesures spécifiques adaptées aux besoins, aux limitations et aux ressources des personnes | | |

Tâche transversale de communication : contacter personnellement les individus visés, si besoin via un travail de proximité (en face-à-face, par téléphone ou sur les réseaux sociaux), évaluer les risques, conseiller, informer, etc., éviter la stigmatisation et la discrimination des personnes vulnérables, infectées ou malades